

## LES PROBLÈMES DE LA FRANCE À LA FIN DE LA DEUXIÈME GUERRE MONDIALE

Lorsque se termine officiellement la deuxième guerre mondiale, la France sort d'une crise d'une gravité sans précédent dans sa longue histoire.<sup>1</sup> Elle a d'abord vu son armée anéantie, «foudroyée» comme a dit le général de Gaulle, dans une campagne-éclair qui ne lui avait pas laissé le temps de se ressaisir. Elle a ensuite connu l'occupation partielle, puis totale, à partir de novembre 1942, de son territoire, par un vainqueur provisoire, arrogant et méprisant, qui ne songeait, pour le présent, qu'à la piller et la vider de toute sa substance, et pour l'avenir, qu'à la démembrer et à la réduire à l'état de vassale. Elle a vu s'effondrer le régime républicain qui incarnait les libertés essentielles, et s'établir à l'occasion de la défaite un «Etat français» personnifié par un maréchal de France, qui prônait une «Révolution nationale» mais s'alignait en fait de plus en plus sur les régimes fasciste et nazi, et proposait à Hitler une «collaboration» que celui-ci acceptait avec condescendance, bien décidé à ce qu'elle soit à sens unique et à son seul profit. Désorientés par cette succession d'événements à priori inimaginables, accablés par des soucis personnels et familiaux de plus en plus aigus, intoxiqués par la propagande allemande et vichysoise, les Français ne savaient plus que penser. Beaucoup d'entre eux avaient d'abord fait confiance au maréchal Pétain, n'imaginant pas que le «vainqueur de Verdun» pût trahir les intérêts nationaux; leur nombre alla cependant en diminuant. Les meilleurs, mais ils n'étaient d'abord qu'une petite minorité, avaient entrepris de résister à l'ennemi et à ses complices, d'abord par des actes de résistance individuelle, puis en se groupant, et bientôt en se rassemblant autour du général de Gaulle qui, dès le 18 juin 1940, de Londres, les avait appelés à

<sup>1</sup> Le sujet de cette communication a été choisi dans une intention très précise. L'auteur pense que, si l'on veut étudier scientifiquement les conséquences de la deuxième guerre mondiale, il faut le faire dans une perspective comparative. Ce tableau n'est qu'une première approche; il appelle d'autres analyses qui seraient consacrées à d'autres pays, et qui permettraient de dégager les éléments d'une comparaison. Car il est évident que les problèmes qui se posent alors et les solutions qui leur sont apportées diffèrent profondément d'un pays à un autre.

s'unir à lui. La France avait alors connu un des pires dangers qui puisse menacer une nation, la mésentente et l'incompréhension entre ses membres: dans ce conflits qui mettait en jeu les intérêts les plus puissants et libérait les passions les plus fortes, les Français de la métropole, ceux de Londres, ceux d'Afrique du Nord et des colonies, les prisonniers de guerre en Allemagne ne voyaient pas les problèmes avec les mêmes données, et étaient difficilement à l'unisson. En France même, devant le mécontentement drandissant de la masse qui souffrait et l'action de plus en plus hardie de la Résistance, une minorité policiers, miliciens, volontaires de la Ligue antibolchevique, n'avait pas hésité à venir en aide à la police allemande, pour arrêter, emprisonner, déporter ou fusiller des patriotes et combattre les Alliés de qui seuls le pays pouvait attendre sa libération. A la guerre étrangère, à laquelle certains avaient cru, peut-être naïvement, échapper par l'arlistice de juin 1940, s'était ajoutée véritable guerre civile.

Enfin, la Libération était arrivée. Elle avait été l'oeuvre de forces conjuguées: celles des armées anglo-américaines débarquée en Normandie et en Provence, des forces armées françaises reconstituées qui avaient combattu en Afrique et en Italie, la 2e Division blindée du général Leclerc et la 1ère Armée du général de Lattre de Tassigny, des forces clandestines, Forces françaises de l'Intérieur, Francs-Tireurs et Partisans, armés souvent de façon dérisoire, mais soutenus de plus en plus par l'élan général de la population. Mais cette libération, la France l'avait payé cher. Dans une phase préparatoire, elle avait subi des bombardements dévastateurs, destinés à paralyser une économie qui, de gré ou de force, travaillait pour l'Allemagne, et à anéantir les défenses ennemies. Les combats, commencés en Normandie le 6 juin 1944, ne s'étaient achevés en Alsace qu'en février 1945. Ils avaient ajouté leur somme de morts, de ruines et de souffrances à tout ce que la France avait subi, en quatre années d'oppression. Il est aisé de comprendre, après ce rappel sommaire, que, dans tous les domaines, la France libérée était à reconstruire. C'est à cet effort de reconstruction que devaient coopérer toutes les forces vives de la nation, sous l'impulsion du gouvernement provisoire dirigé par le général de Gaulle, qui s'était installé dans Paris à peine libéré, le 26 août 1944: tâche écrasante, et qui l'était d'autant plus que, dans tous les domaines les ressources faisaient défaut, et que tous les problèmes se posaient à la fois, avec la même urgence et la même acuité. Il aurait fallu pouvoir les résoudre tous en même temps.

Voyons donc maintenant, de façon un peu précise quels étaient ces problèmes, comment ils se posaient, comment et dans quelle mesure ils ont été résolus.

Le plus pressant, pour la masse de la nation, était d'ordre matériel. Pendant des années, la masse des Français avait souffert de la faim et du froid, du manque de vêtements et de chaussures; dans

tous les domaines, les magasins étaient vides, les stocks épuisés. Mais on espérait que, les Allemands partis, l'abondance allait revenir aussitôt. Il n'en fut rien: l'hiver 1944-45, alors que la plus grande partie du pays était libérée, fut au contraire un des plus durs: le rationnement demeurait toujours aussi sévère, et la ration de pain, de 200 grammes par jour, était inférieure à celle des années précédentes. C'est que de multiples causes concouraient à paralyser l'économie française. La plus visible était la précarité des moyens de communications. Les ports, les voies ferrées, les routes et canaux, les ouvrages d'art étaient pour la plupart hors d'usage; deux tiers des wagons de marchandises et des cargos, 4/5 des péniches, 3/4 des locomotives étaient détruits. L'outillage qui subsistait avait généralement atteint les limites extrêmes de l'usure, par surmenage, manque d'entretien, pénurie de pièces de rechange. L'agriculture manquait d'engrais et de larges zones du territoire devaient être déminées avant d'être remises en exploitation. Jusqu'au retour des prisonniers de guerre (il en restait 1200000 en Allemagne en 1944), des civils requis par les services du Travail obligatoire, des déportés (au moins 160000, mais dont les survivants ne seraient qu'une minorité incapable du moindre effort), le manque de main-d'oeuvre allait se faire sentir dans toutes les branches de l'activité. Et la crise était particulièrement aigue dans la production d'énergie, d'où dépendait tout le reste. »Pour avoir des trains, disait un ancien ministre en 1966, il fallait du charbon, pour avoir du charbon il fallait des bois de mine, pour avoir des bois de mine, il fallait des trains«. L'électricité est alors distribuée avec parcimonie; les coupures de courant sont fréquentes, et il faut importer du charbon des Etats-Unis. Tout cela fait que l'économie ne se relève que très lentement, de façon chaotique, avec des à-coups, et des inégalités. Dans l'hiver 1944-45, l'indice de la production industrielle est tombé à 35% de celui de 1938. L'année 1947 sera encore très dure, et le rationnement ne disparaîtra complètement qu'en 1949.

Cet effondrement de l'économie française n'était-il pas l'occasion de la reconstruire sur de nouvelles bases? N'était-ce pas le moment de réaliser ces »réformes de structure« dont avaient rêvé nombre de résistants qui liaient la libération du pays à une véritable révolution économique et sociale? Sans doute, cette transformation fut-elle tentée, et sous diverses formes. D'abord, sur le plan local, par suite de circonstances particulières: ce fut le cas à Marseille où le commissaire de la République Aubrac prononça la réquisition de diverses entreprises industrielles (constructions navales, métallurgie, travaux publics). Ce fut surtout, sur le plan national, quelques nationalisations spectaculaires, les usines Renault, les grandes banques, le gaz et l'électricité... Mais très vite, devait apparaître l'ambiguïté de ces réformes qui, si elles étaient bien »de structure« n'étaient pas »démocratiques« au sens d'une démocratie sociale telle que pouvaient l'entendre ceux qui espéraient en une révolution. En fait,

ces réformes avaient surtout un aspect technocratique, et, dans ce sens, elles renforçaient le capitalisme libéral. Il ne pouvait en être autrement dès que l'on avait mis en avant l'objectif de production-et, là dessus tout le monde était d'accord, communistes compris: or, cet objectif ne pouvait être réalisé qu'avec l'aide américaine, sous forme d'une «injection» de dollars qui, dès 1945, relaya le prêt-bail de la guerre, en attendant «l'aide intérimaire» et le plan Marshall. Il ne pouvait en être autrement non plus tant que les partis au pouvoir, ceux du «tripartisme», étaient d'accord pour écarter ce qui les divisait, c'est à dire précisément ces réformes de structure. On demeura donc dans le cadre de la politique économique traditionnelle.

Mais encore fallait-il choisir les moyens de cette politique, qui coûtait cher. Pierre Mendès-France, ministre de l'Economie du général de Gaulle, avait proposé un plan rigoureux: blocage des salaires et des prix, échange des billets de banque, impôt sur le capital. De Gaulle, craignant des difficultés intérieures alors que la guerre n'était pas terminée, l'avait repoussé, et Mendès-France avait démissionné en avril 1945. On en était revenu aux expédients classiques de la «politique de confiance»: impôt de solidarité, emprunt de la Libération, dont le rendement fut médiocre, augmentation massive des salaires. Politique de facilité qui, dans l'immédiat, satisfaisait tous les partenaires sociaux et permettait d'éviter les conflits et les grèves, mais qui avait pour contre-partie inévitable l'inflation. Sans doute celle-ci était-elle favorisée par d'autres facteurs: elle s'inscrivait dans un processus qui avait commencé avant la guerre, et elle était encouragée par la hausse des prix officiels, maintenus artificiellement bas pendant l'occupation, et qui tendaient désormais à rattraper ceux du marché noir. Il n'en demeure pas moins que la politique choisie à la Libération avait pour effet de la précipiter, d'aggraver les inégalités sociales par un processus bien connu, et de laisser prévoir pour l'avenir des difficultés accrues. C'est là le germe des maux qui seront une des causes majeures de la faiblesse de la quatrième République.

Remettre la France au travail, comme chacun en sentait la nécessité, impliquait aussi le rétablissement de l'ordre dans le pays. Sous l'occupation, les Français avaient appris à frauder, à violer les lois et règlements, lorsque ce n'était pas à entrer en rébellion ouverte contre un Etat et une administration détestés. Le régime de Vichy s'écroulant avec la défaite allemande, n'allait pas se trouver devant un vide politique et administratif qui mènerait tout droit au désordre et à l'anarchie? Les responsables de la Résistance avaient vu le problème, dès avant la Libération, et s'étaient préparés à le résoudre, mais leurs vues ne concordaient pas toujours. On touche ici à un des problèmes les plus épineux de cette époque, celui des divergences de vues entre Résistants, et en définitive de ce que les uns et les autres attendaient de la Libération, ce qu'un historien de la période a caractérisé récemment par la formule frappante: »re-

mise en ordre ou révolution?» Une première divergence s'était manifestée entre la Résistance intérieure et le Comité français de la Libération nationale du général de Gaulle, devenu Gouvernement provisoire de la République française en juin 1944, au sujet des modalités de la prise du pouvoir. Le Conseil National de la Résistance, bien que voulu d'abord par le général de Gaulle et présidé par son représentant Jean Moulin, lui avait en fait échappé après l'arrestation de celui-ci. Sous la présidence de Georges Bidault, il représentait essentiellement les vues des mouvements de résistance, des forces politiques et syndicales qui s'étaient reconstituées clandestinement, et parmi lesquelles les militants du parti communiste étaient souvent les plus actifs. Le CNR s'était fixé comme objectif concret la prise du pouvoir à la Libération. Il avait désigné des secrétaires généraux qui, le moment venu, prendraient la direction des ministères; et surtout, il avait prévu, dans les départements, la constitution de comités départementaux de libération qui devaient être »l'âme du département«, former une sorte d'exécutif populaire issu légitimement d'une victoire révolutionnaire et habilité à résoudre tous les problèmes du pays libéré. Mais le général de Gaulle ne l'entendait pas ainsi: prétendant depuis 1940 incarner la légitimité française, il n'admettait pas d'autre autorité que la sienne, pas plus celle de la Résistance intérieure que celle des Alliés qui avaient prétendu un moment imposer une administration militaire à la France. Bien avant la Libération, avaient été désignés par le gouvernement d'Alger des préfets et des sortes de super-préfets, les commissaires de la République, ayant tous pouvoirs pour incarner l'Etat, chacun dans une région déterminée. Choisis parmi les authentiques résistants, de Gaulle a cependant refusé qu'ils soient nommés avec l'accord de la Résistance, ce qui aurait été à ses yeux, reconnaître à celle-ci une autorité qui ne lui appartenait pas. Et surtout, de Gaulle voulait limiter les Comités de Libération à un rôle consultatif et éphémère. L'opposition entre ces deux volontés avait été résolue rapidement, et sans grand éclat. Dès son arrivée à Paris, de Gaulle avait fait comprendre au CNR que son rôle était terminé et qu'il n'avait pas de place dans les institutions officielles de la République; les différents organes qui en dépendaient, en particulier le COMAC (Comité d'action militaire) qui avait dirigé notamment l'insurrection parisienne, et dont la majorité était proche du parti communiste, disparaissaient également. Les »milices patriotiques«, formations populaires sans statut légal, avaient été dissoutes peu après, sans résistance. De même, les Comités de Libération avaient vu progressivement leur influence s'atrophier. En somme, en même temps que la paix extérieure, l'ordre intérieur était rétabli.

La France avait échappé aux convulsions que certains redoutaient. Mais n'avait-elle pas en même temps laissé échapper une grande espérance de rénovation, qui aurait été à l'origine d'un désenchantement source de difficultés et de faiblesse pour le régime politique

futur? La question ne peut être éludée, mais elle est délicate, car elle pose, comme nous l'avons déjà vu, le problème de la signification de la Libération. Il est certain que celle-ci n'avait pas le même sens pour tous. Certains résistants n'y voyaient que la libération du territoire, la mise en fuite de l'envahisseur; mais ils n'étaient qu'une minorité. Partout où s'était exprimée la pensée de la Résistance, s'était affirmée une volonté de révolution sociale, aboutissant à une société plus humaine et plus juste. Quelle était cependant la force de ce courant et comment aurait-il pu se traduire en une action efficace? Deux observations sont ici nécessaires. Tout d'abord, il est certain qu'un décalage existait entre l'opinion de ces résistants et celle de la masse du pays. On s'en aperçut dès les premières élections auxquelles fit procéder le gouvernement, les élections municipales d'avril-mai 1945: dans bien des endroits, les Comités locaux de Libération, jugés trop révolutionnaires, furent désavoués, et les délégations municipales, qu'ils avaient mises en place provisoirement, battues. Malgré une nette poussée à gauche, ces élections ne témoignent pas d'une évidente volonté révolutionnaire. D'autre part, la vie politique du pays se trouvait desorganisée et en quelque sorte faussée par la parenthèse du régime de Vichy. Il n'était pas évident que les rapports de force se retrouveraient, inchangés, entre les différents courants de pensée qui se partageaient la France d'avant guerre. Le contraire était même beaucoup plus vraisemblable. De fait, la droite conservatrice, qui s'appuyait sur les forces traditionnelles et notamment l'Eglise, l'était largement compromise avec Vichy; les vieux partis de la Troisième république portaient le poids des fautes commises avant la guerre et la responsabilité de la défaite initiale et de l'armistice de 1940; leur personnel s'était compromis avec Pétain, et il ne s'était trouvé que 80 parlementaires pour lui refuser le pouvoir en juin 1940. Le parti socialiste, cependant mieux structuré que ceux de droite, n'avait pas résisté à la crise; miné par des dissensions internes, surtout depuis Munich, la guerre l'avait profondément divisé et réduit à l'impuissance. C'est seulement dans la clandestinité qu'il avait commencé à se reconstituer sous la direction de Daniel Mayer, en attendant le retour de captivité de son guide spirituel et politique Léon Blum. Les témoins de cette renaissance notent d'ailleurs qu'il leur paraissait devenu un parti de cadres plus qu'un parti de masses, plus préoccupé de placer ses hommes aux postes stratégiques de la conduite du pays qu'à se rallier les foules.

Dans cette situation, le parti communiste occupait une place exceptionnelle. Sans doute, avait-il connu des difficultés particulières, après la signature du pacte germano-soviétique et après l'armistice de 1940. Mais sa cohésion n'avait jamais été sérieusement entamée, et la persécution dont il avait été victime, d'abord pendant la »drôle de guerre«, ensuite de la part de Vichy autant que de l'occupant lui avait gagné des sympathies. Dans la résistance, il avait joué un

rôle de premier plan, grâce à la fois dévouement de ses militants, à sa stratégie dynamique qui prônait l'action immédiate et réprouvait tout attentisme, à sa discipline et à son efficacité renforcées par son expérience de la lutte clandestine. Il avait payé durement; si le slogan lancé en 1944, «le parti des 75000 fusillés» est manifestement très exagéré (le nombre *total* des fusillés en France est de l'ordre de 30000), il avait eu suffisamment de martyrs pour susciter, comme toujours dans ce cas, une génération nouvelle d'adeptes. A la Libération, il est, en face du général de Gaulle, la seule force politique organisée. Son influence s'étend largement sur le pays, par un réseau d'organisations qu'il contrôle plus ou moins, soit politiques (CNR, Comités de libération), soit syndicales (CGT réunifiée). Pour comprendre les problèmes qui se posent au cours des mois et même des années qui suivent, on ne peut éluder la question que se sont posée les observateurs contemporains, et, depuis, bon nombre d'historiens. Pouvait-il prendre le pouvoir à la Libération? Le voulait-il? et, si non, pourquoi? A la première question, certains répondent affirmativement, soit pour s'en effrayer, soit pour regretter qu'il ne l'ait pas fait. Devant la paralysie matérielle du pouvoir, les dissensions entre résistants, ne lui était-il pas possible de s'imposer, en particulier dans le Midi, et surtout dans le Sud-Ouest qui pendant quelques semaines semblait échapper à l'autorité parisienne? A quoi on peut répondre par quelques observations sur lesquelles un accord général semble de plus en plus se faire. Il était impensable que le parti communiste prenne le pouvoir en France, en présence de l'armée américaine; qu'il ait reçu ou non, sur ce point, des consignes de Moscou, le fait est évident. Qu'en France même, le rapport des forces ait été favorable à une révolution-qui seule aurait justifié la prise du pouvoir-, c'est aussi peu vraisemblable: si le parti communiste bénéficie alors d'une auréole certaine auprès d'une partie de la nation, il a aussi des adversaires déterminés, et en premier lieu le général de Gaulle, décidé à l'associer au pouvoir, à l'utiliser, mais aussi à le neutraliser et à lui barrer la route de la façon la plus brutale, en cas de nécessité. Or, la popularité de de Gaulle est immense, dans tous les secteurs de l'opinion. Devant lui, le parti communiste est en position défensive: l'incident des milices patriotiques, dont il n'a pu empêcher la dissolution, le montre bien. D'ailleurs, en 1945, il est beaucoup plus question, dans le parti, de thèmes nationaux que de révolution et de passage au socialisme. Jusqu'à la fin de la guerre, le mot d'ordre a été: s'unir pour combattre. Les hostilités terminées, il devient: s'unir, travailler, pour refaire la prospérité, la force et l'indépendance du pays. Il n'y a guère de différence entre le langage gaullien et le langage communiste, et de Gaulle avait pu aisément prendre Thorez, revenu de Moscou, dans son gouvernement. N'étaient-ils pas des alliés objectifs contre la puissance américaine, après l'avoir été contre l'impérialisme allemand? Ainsi donc, non seulement le parti communiste ne se sentait pas

en mesure de prendre le pouvoir, mais encore il renonçait provisoirement à mettre l'accent sur son programme révolutionnaire.

Cette orientation fut-elle toujours bien comprise et bien acceptée par la base? on peut en douter. Dans un ouvrage récent relatif à la libération du Nord, un chapitre consacré à l'état d'esprit dans les mines de charbon, où l'influence du parti communiste était largement prépondérante, apporte à ce sujet des indications d'un grand intérêt. Les mineurs, dont le travail était toujours pénible, avaient été contraints pendant l'occupation de fournir un effort exceptionnel; il fallait compenser le manque d'importations et répondre aux exigences allemandes en poussant au maximum l'extraction dans des conditions techniques de plus en plus difficiles, ce qui ne pouvait se faire qu'en exigeant davantage des hommes. La discipline, traditionnellement dure, s'était encore aggravée. Un fort mouvement de résistance, des grèves spectaculaires avaient traduit le surmenage et le sourd mécontentement des mineurs, qui se tournaient à la fois contre l'ennemi et contre la direction des mines. A la Libération, la nationalisation des Houillères du Nord et du Pas de Calais, présentée par l'ordonnance qui la décidait comme un moyen de stimuler la production, n'avait pas apaisé les esprits. Pour beaucoup de travailleurs, les dirigeants, directeurs, cadres, techniciens avaient aidé l'ennemi en même temps qu'ils avaient ramené leur condition bien en deçà des concessions péniblement arrachées en 1936. Leur grief était double, social autant que patriotique. Ce qu'ils mettaient en cause, ce n'était pas le comportement de tel ou tel individu, mais celui d'une catégorie sociale prise dans son ensemble. C'est elle qui devait être punie, non pas pour des fautes individuelles, mais pour un crime collectif qui aurait exigé une sanction collective, c'est à dire la confiscation des houillères, la transformation de leur régime de propriété et de gestion: réformes de structure dont on a vu qu'elles avaient été délibérément écartées par le gouvernement. Ce refus de satisfaire une revendication profonde, bien que souvent mal exprimé, explique le sound malaise qui régna bientôt dans les mines, les incidents, les grèves sporadiques, jusqu'à l'éclatement d'une crise violente, les grandes grèves de 1947—48, qui ne furent possibles que lorsque les communistes, éliminés du pouvoir, retrouvèrent leur attitude d'opposants.

Cette analyse nous amène à préciser les données d'un problème qui s'est posé plus largement, dans toute la France et dans toutes les couches de la population, celui de l'épuration et de la justice à rendre vis à vis des traîtres et de tous ceux qui avaient collaboré avec l'ennemi.

Ce problème de la répression de la collaboration était grave, pour plusieurs raisons. Il fallait le régler rapidement pour ne pas laisser se prolonger une période de troubles et d'excitation des passions qui rendrait impossible le rétablissement de l'ordre public; mais en même temps, il était difficile d'opérer »à chaud« si on voulait assurer

à la justice la plus grande sérénité possible. Il fallait d'autre part que les décisions de justice soient suffisamment énergiques pour assurer l'autorité de l'Etat, et qu'elles ne donnent pas prise à des accusations de faiblesse, impardonnables aux yeux de ceux qui avaient risqué leur vie dans les combats libérateurs. Ce sont là les écueils auxquels se heurte toute justice révolutionnaire, justice politique qui, par définition, ne peut être à l'abri des critiques.

A ce point de vue, le gouvernement provisoire se trouvait dans une situation difficile, car la France libérée sortait, en fait, d'une période de guerre civile larvée, qui s'était développée depuis la naissance des premiers maquis, la collaboration de la police française avec le *Sicherheitsdienst* allemand et la création de la Milice de Darnand, pour s'étendre à une grande partie du territoire à partir du débarquement de Normandie. Que cette période ait connu des violences et des exécutions sommaires, ce n'est pas douteux: ce n'était plus la «drôle de guerre», mais la vraie guerre, et la guerre fait toujours des victimes. Ni les Allemands, ni la Milice ne faisaient de quartiers. Maquisards et résistants de toute manière, pris sur le fait, étaient exécutés sommairement. Inversement, et dans un souci élémentaire de prudence, indicateurs de police et dénonciateurs étaient à leur tour supprimés, et pas toujours en respectant toutes les règles d'une procédure normale. Il fallait généralement faire vite et frapper fort. On s'était trouvé ainsi entraîné dans un enchaînement de violences qui, dans ces circonstances, était sans doute inévitable. Et qu'à cette occasion, sous le couvert d'une justice sommaire rendue par la «Résistance» aient été perpétrés de vulgaires crimes de droit commun, que se soient réglés de vieux comptes personnels ou des vendettas familiales, cela aussi est malheureusement possible, probable même. Mais c'est alors une question de nombre. Après la guerre, on a lancé, souvent à la légère, des nombres effrayants, mais qui ne reposaient sur aucune base sérieuse. On a parlé de 50000, voire de 100000 victimes de la répression à la Libération. Ces indications ont été reprises avec complaisance par une presse étrangère, hostile soit à la France en général, soit particulièrement à de Gaulle et à son gouvernement. Un journal allemand n'annonçait-il pas, le 11 septembre 1944, que, depuis la libération de Paris une véritable Terreur avait fait 9000 victimes dans la capitale? Et un journal américain, en 1946, que, dans le Midi, les communistes avaient abattu plus de 50000 personnes? Pour voir clair dans ce problème, le gouvernement fit entreprendre, à plusieurs reprises, des enquêtes officielles, mais elles furent menées sur des bases discutables, et ne donnèrent que des résultats peu sûrs. Ce n'est que lorsque le Comité d'histoire de la deuxième guerre mondiale ce chargea d'une recherche scientifique, menée par ses correspondants départementaux et dirigée par un Inspecteur général des Archives que l'on put espérer approcher de la vérité. Cette enquête est achevée dans les 2/3 des départements, ce qui permet déjà d'avancer des

nombres approximatifs suffisamment indiscutables pour fixer un ordre de grandeur. Pour la période antérieure au débarquement en Normandie, on peut estimer à 2500 environ le nombre des Français accusés d'aider ouvertement ou indirectement l'occupant et abattus sans jugement par la Résistance. Pour la période des combats et de l'immédiate après-guerre, on arriverait à 8500 ou 9000, en tous cas moins de 10000 pour l'ensemble de la France, soit une moyenne inférieure à 100 par département. Cette moyenne est dépassée dans les régions où les maquis ont été les plus actifs, Bretagne, Massif Central, Alpes et Jura, et dans le Nord; mais elle n'est pas atteints en Normandie, dans le Val de Loire, la Champagne ou le Midi méditerranéen. Le pourcentage d'exécutions sommaires est plus élevé dans les campagnes, où les gens se connaissent, que dans les villes, où il est plus facile de vivre dans l'anonymat. Dès qu'il l'avait pu, le gouvernement avait fait procéder à l'internement des suspects sur qui pesaient des dénonciations graves: il y eut ainsi, en 1945, environ 120000 internés administratifs, dont environ 1/3 furent remis en liberté au bout de quelques mois. C'était le moyen de les soustraire à une justice trop expéditive.

Mais la République ne pouvait se dispenser de juger ceux qui avaient contrevenu à ses lois et trahi la Nation. Certains cas relevaient des tribunaux normaux, tels que les tribunaux militaires fonctionnant en temps de guerre. Pour les autres, furent créés dans chaque département des cours de justice et, à Paris, une Haute Cour de Justice, chargée de juger les personnalités de premier plan: c'est celle-ci qui jugea Pétain, Laval et leurs ministres. On sait que, si Laval fut condamné à mort et exécuté, Pétain fut relevé de la même peine en raison de son grand âge et maintenu en prison à vie. La plupart de leurs ministres furent également condamnés, mais par contumace, car ils avaient fui la France au moment de la Libération. Dans bien des cas, le souci d'aller vite l'emporta sur celui d'être équitable. Les procès les plus rapidement jugés furent ceux de collaboration politique, qui reposaient sur des faits précis et aisément vérifiables. Aussi les intellectuels, écrivains, journalistes, furent-ils les premiers jugés et les plus sévèrement frappés; Brasillach, Georges Suarez, Jean Luchaire entre autres furent exécutés. Les procès de collaboration économique exigeaient une instruction plus longue, plus délicate. Ils traînèrent souvent en longueur; la lassitude venant, l'intérêt aussi de ne pas paralyser des entreprises dont le pays avait besoin pour vivre, on aboutit, sauf, dans des cas patents, comme celui du constructeur d'automobiles Louis Renault, à des verdicts d'indulgence. Pour les cas moins graves, de fonctionnaires ayant favorisé les entreprises de l'ennemi ou ayant servi avec trop de complaisance le régime de Vichy, on avait prévu une procédure d'épuration administrative. Les Commissions fonctionnant à cet effet prononcèrent des peines d'inégale rigueur, mais se montrèrent plus indulgentes que ne l'aurait souhaité les Comités de Libération. Si

l'on ajoute que beaucoup de condamnés bénéficièrent de remises de peines, et finalement d'une amnistie, on comprendra que la plupart des résistants aient jugé cette répression avec amertume. Il est certain qu'elle a été un échec dans le domaine économique et que, même dans les autres, elle a été moins sévère que dans bien d'autres pays occupés: la Belgique, par exemple, a vu proportionnellement plus de condamnés à mort effectivement exécutés que la France. Aussi n'est-il pas étonnant que ce problème ait continué à alimenter les polémiques, longtemps après la Libération.

Reste, pour avoir fait le tour des questions intérieures, le problème politique et constitutionnel du pouvoir. Depuis 1940, de Gaulle n'avait cessé de proclamer que son autorité était seule légitime et, une fois à Paris, il avait déclaré nuls tous les actes du gouvernement de Vichy. Mais en même temps, il avait toujours dit que son propre gouvernement était provisoire et que ce serait aux Français de décider par un vote libre de leur avenir politique. Il s'agissait donc de donner au pays des institutions définitives; et comme il fallait en même temps faire les choix, prendre les décisions que nous avons analysés, il était normal que la vie politique reparut. Sous quelle forme? Nous avons déjà vu la désorganisation de la plupart des partis politiques, l'effacement du personnel politique en grande partie discrédité. Une place était à prendre. Les mouvements de Résistance crurent un moment leur heure venue: ils s'étaient finalement regroupés en deux grandes organisations, le Front National et le Mouvement de Libération Nationale. Mais la seconde craignait l'orientation communiste de la première et refusa la fusion que souhaitaient les états-majors. Dès lors, le Front National se rapprocha davantage du parti communiste, et le MLN donna naissance à l'Union démocratique et sociale de la Résistance, auquel appartenait François Mitterand, et dont les sympathies allaient en général au parti socialiste. La division des résistants mit fin à leur espoir de contrôler la vie politique et permit aux partis de reprendre leur rôle traditionnel. Mais leur éventail n'était plus celui d'avant la guerre; la droite, qui n'avait jamais été très organisée, ne l'était plus du tout; le parti radical, pilier de la vie politique sous la troisième République, s'était effondré. Inversement, une formation nouvelle était apparue brusquement au grand jour, le Mouvement Républicain Populaire, rassemblement autour de catholiques issus de la Résistance, et qui s'efforçaient de faire effacer la vieille discorde entre une droite cléricale et conservatrice et une gauche laïque et sociale. Cette naissance était, en 1945, le signe le plus caractéristique d'un changement dans la vie politique.

Mais que représentaient alors les principales forces politiques, et quelles étaient les grandes tendances nationales? La presse, qui avait connu depuis la Libération un foisonnement spectaculaire, permet mal de s'en rendre compte. Les élections municipales d'avril—mai 1945, alors que la guerre n'était pas terminée, que le retour des pri-

sonniers et déportés était à peine amorcé, et que les étiquettes politiques étaient souvent faussées par des considérations locales, n'étaient guère significatives. Il fallait de grandes consultations nationales pour répondre à ces questions.

Elles eurent lieu à propos des institutions. L'opinion réclamait du neuf, mais de Gaulle, soucieux de montrer que la république n'avait jamais été abolie avait refusé, lors de son entrée à Paris, de proclamer son rétablissement. Elle continuait, mais avec quelles institutions? celles de la III<sup>e</sup> République, ou de nouvelles? La question fut posée par referendum. En même temps devaient avoir lieu des élections qui désigneraient soit une assemblée législative (la Chambre des Députés de la Troisième République) soit une assemblée constituante, selon les résultats donnés par le referendum. Dans le cas d'une constituante, de Gaulle voulait que ses pouvoirs soient limités de façon précise, sans qu'elle puisse entraver l'action du gouvernement. Il s'opposait en cela aux communistes qui réclamaient, selon la tradition révolutionnaire, une assemblée souveraine dont le gouvernement ne ferait qu'exécuter les décisions. Le referendum devait également trancher ce second point. Telles étaient les questions sur lesquelles Françaises et Français furent consultés le 21 octobre 1945. Pour le referendum, de Gaulle avait demandé que les électeurs répondent «oui» aux deux questions: pour une constituante (car il condamnait les institutions de la Troisième République qui avaient mené au désastre) et pour une assemblée aux pouvoirs limités. Il obtint un succès massif pour la première (96%), très large pour la seconde (66%), mais les communistes avaient fait campagne pour le non). Les élections faites à la représentation proportionnelle, donnaient en même temps le résultat suivant: 160 communistes, 152 M R P, 142 socialistes SFIO, les autres formations n'ayant qu'une représentation négligeable.

Dans cette assemblée, les partis marxistes avaient la majorité absolue. Mais les socialistes craignaient trop le tête à tête avec les communistes pour accepter une alliance exclusive avec eux. Gouverner sans les communistes, c'est à dire en fait contre eux, était également impossible. Les trois partis étaient condamnés à s'unir, quitte à se combattre sournoisement: c'est la formule du «tripartisme» qui devait durer jusqu'en 1947. De Gaulle avait été confirmé dans ses fonctions de président du gouvernement provisoire, mais il réprouvait le «régime des partis» qu'il avait cependant contribué à restaurer, en les associant au pouvoir en août 1944. L'entente entre eux et lui ne dura guère: constatant qu'il n'avait pas les coudées franches pour gouverner, et refusant de se conduire en dictateur, de Gaulle préférait démissionner et il se retira le 20 janvier 1946. Il laissait le pays plongé dans la stupeur et les partis dans l'embarras. Le problème constitutionnel et celui de l'équilibre politique étaient loin d'être résolus. Il allait falloir, après l'échec d'un premier projet, l'élection d'une seconde constituante pour faire admettre au

pays, visiblement réticent, une constitution qui ne recueillait que 36% des suffrages, le reste se partageant également entre l'opposition et une abstention résignée. Les majorités politiques fondées sur des compromis et des équivoques allaient être aussi fragiles et instables sous la Quatrième République que sous la Troisième. Il n'est pas douteux que le problème politique qui se posait à la fin de la guerre n'était pas résolu de façon satisfaisante, et que cela laissait prévoir un avenir difficile.

Il restait enfin une série de problèmes que l'opinion française ressentait avec moins d'acuité, ceux de la politique étrangère. C'est une constante de la vie politique française de ne prêter à ceux-ci qu'une attention réduite. Pendant longtemps même, sous la Troisième République, elle les avait ignorés, sauf en période de crise. En 1945, il était difficile de les considérer avec indifférence, mais la masse de la nation était trop absorbée par ses difficultés quotidiennes pour leur prêter une grande attention. On pouvait faire confiance à de Gaulle pour ne pas les sous-estimer; car une de ses préoccupations essentielles, probablement même la principale, était de voir la France retrouver son «rang» et être traitée en grande puissance.

Depuis qu'il avait établi solidement son autorité à l'intérieur, il avait obtenu dans ce domaine quelques satisfactions. Les Alliés avaient enfin reconnu son gouvernement *de jure*, en octobre 1944, après de longues tergiversations dues surtout au mauvais vouloir de Roosevelt. En décembre, il avait signé à Moscou un accord avec Staline qui lui permettait d'affirmer son indépendance vis à vis des puissances anglo-saxonnes. »Trois lorsqu'il s'est agi de régler les grandes affaires du monde, les »Trois Grands« l'avaient encore tenu à l'écart. La France n'a été représentée officiellement à aucune des grandes conférences de la fin de la guerre, ni à Dumbarton Oakes, ni à Yalta, ni à Potsdam. Les principes de la réorganisation du monde avaient été arrêtés sans elle. Elle n'avait obtenu que quelques satisfactions de prestige; on lui avait offert d'être puissance invitante à la conférence de San Francisco, où l'ONU devait être mise sur pied. De Gaulle avait refusé, parce qu'il n'avait pas été associé aux travaux préliminaires. Il avait cependant obtenu un siège permanent au Conseil de Sécurité, et que le Français soit reconnu comme une des langues officielles de l'Organisation. En ce qui concerne l'Allemagne, les Alliés avaient finalement reconnu à la France une zone d'occupation, ce qui n'était pas prévu au départ; une conférence tenue à Londres, en juillet 1945, en avait fixé les limites.

Mais, pour de Gaulle, le problème allemand était un problème fondamental, qui exigeait des décisions déterminantes pour l'avenir. La France, pensait-il, ne pouvait vivre continuellement sous la menace de la guerre et de l'invasion; pour redevenir une grande puissance, elle devait consacrer l'essentiel de ses forces à autre chose qu'à des problèmes de défense. Il fallait donc réduire l'Allemagne

à l'impuissance. Le général reprenait ainsi les vues des nationalistes français de la Troisième République, et ses revendications rappelaient celles de Foch en 1919: démembrement du Reich, occupation de la Rhénanie, internationalisation du Rhin, statut spécial pour la Rhur qui serait placée sous un contrôle international, création d'un Etat sarrois, qui serait uni à la France. Mais, ce que les Anglo-américains avaient refusé à la France de 1918, principal artisan de la victoire, comment l'auraient-ils accordé à celle de 1945, qui n'avait joué qu'un rôle modeste dans le succès final? Mais au courant de ces prétentions lors du voyage à Moscou, Staline avait répondu prudemment que les frontières occidentales de l'Allemagne ne pourraient être fixées que par un accord à quatre. L'été suivant, Truman s'était montré réservé. Mais lorsque les Occidentaux comprirent que l'internationalisation de la Rhur permettrait à l'URSS de prétendre participer à son administration, ils ne voulurent plus entendre parler de ce projet, qui fut enterré. Sur ce problème, de Gaulle avait raisonné en homme du passé, et il avait échoué: la question des rapports franco-allemands restait en suspens.

Son autre grande préoccupation était celle de l'Empire. Pendant la guerre, il s'était appuyé sur lui, préoccupé de le rallier à sa cause, de l'arracher à l'emprise de Vichy et des Allemands et de le préserver des convoitises de ses alliés. Il s'était montré favorable à une évolution libérale, qui maintiendrait toutefois l'essentiel de la domination de la Métropole. Mais il n'avait pas pu empêcher le cheminement profond des idées d'indépendance nationale, de liberté et d'égalité qui devaient déboucher sur le vaste mouvement de décolonisation. L'opinion française, grisée de nationalisme par la propagande de la Résistance et l'exaltation de la victoire, n'était pas prête à accepter cette évolution. Mais, pour y résister, la France se trouvait dans une position bien difficile. Son prestige et son autorité avaient été singulièrement affaiblis par la défaite de 1940 et ses suites, par les intrigues anglaises et par l'anticolonialisme de Roosevelt. Dans le chaos général du monde de 1945, des problèmes se posaient un peu partout. Le jour même de la capitulation de l'Allemagne, un grave soulèvement éclatait dans l'Est de l'Algérie: il fut réprimé avec une grande rigueur. Mais le problème le plus délicat, celui qui contenait la plus grave menace pour l'avenir, se posait dans l'ancienne Indochine française.

Ici, l'autorité de la France avait été d'autant plus affaiblie que, depuis la conquête, une certaine résistance avait toujours subsisté, au moins chez les élites, et que le Japon, s'infiltrant dans le pays avant même d'être entré dans la guerre, avait fait figure de libérateur, venant à bout de la domination blanche avant d'apparaître lui-même comme un oppresseur. Au moment de la défaite du Japon, la France était absente. A Potsdam, les Alliés avaient décidé que les forces japonaises qui n'avaient pas quitté le pays seraient désarmées par les Anglais au Sud du 16<sup>e</sup> parallèle, par les forces

chinoises de Tchang Kai-chek au Nord. Mais en même temps entraient en action les forces révolutionnaires du Vietminh, dirigées par Ho Chi-minh, nationalistes teintées de communisme. Bientôt, Hô Chi Minh constituait un gouvernement provisoire, ayant pour »conseiller technique« l'ancien empereur Bao-Daï qui venait d'abdiquer à point nommé. Ses revendications essentielles étaient l'union des »Trois Ky«, c'est à dire de toute la péninsule indochinoise, et l'indépendance.

Le gouvernement français n'était pas disposé à souscrire à de telles exigences. Il nomma un Haut Commissaire en Indochine, l'amiral Thierry d'Argenlieu dont le nationalisme intransigeant n'admettait aucune concession. Il se hâta d'envoyer sur place des troupes commandées par le général Leclerc, qui fit son entrée à Saïgon, en octobre 1945, et reprit sans trop de peine possession du Sud du pays, les Anglais ne se souciant pas de se charger de ce fardeau supplémentaire. Mais, dans le Nord, le délégué du gouvernement, Sainteny, ne pouvait compter que la diplomatie pour venir à bout des forces, à la fois unies et rivales, de la Chine et du Viet Minh. Sainteny et Leclerc furent rapidement convaincus de l'impossibilité de rétablir la domination française antérieure, fut-ce par la force. Mais en France, ni l'opinion ni le gouvernement n'étaient prêts à voir les réalités. Loin de régler le problème, on allait se laisser entraîner dans la dramatique aventure de la guerre d'Indochine.

Ainsi, de tous les problèmes qui se posent alors, la plupart demeurent en suspens. Certains sont, ou seront résolus assez rapidement: ce sont les problèmes matériels. Grâce au travail de tous, l'économie française retrouvera assez rapidement un niveau de production égal ou supérieur à celui de l'avant-guerre. Le pays fera preuve d'un dynamisme qui se traduit également dans l'évolution démographique: le nombre des naissances, qui était devenu inférieur à celui des décès avant la guerre, mais qui s'était déjà relevé pendant l'occupation, devait se maintenir pendant les années suivantes à un haut niveau. Mais, sur le plan social, politique, international, l'héritage que recueillait la Quatrième République était lourd. On ne sort pas impunément d'une crise telle que la seconde guerre mondiale: une génération est passée et ses conséquences sont loin d'être effacées.

